



## spécialités gastronomiques

56

Lettre recommandée + AR  
N°0460 5342 4FR

v/réf.  
n/réf.  
le : 08/07/2000

AXA Assurances  
Direction générale AXA  
Service Sinistres  
1. place Victorien Sardou  
78161 - MARLY le ROI Cedex

A l'attention de Monsieur C. DAIRE

Dossier sinistre N° 39475900152587

Monsieur,

J'ai été informé il y a 2 jours de votre action en référé devant le TGI de Meaux pour le 12 juillet 2000.

Ainsi, vous mettez en application vos propos : « nous mettrons en œuvre tous les moyens pour ne pas payer votre sinistre » que vous m'avez tenu sur le site SAPAR dès après l'incendie; prétextant que le contrat était signé depuis peu de temps.(affirmation de votre part fausse puisque nous cotisons depuis 1995 auprès de filiale de votre compagnie)

J'ai pensé que vous disiez cela sous emprise de la colère et je n'ai pas réagi...à mon grand regret.

En effet, dès le jour de l'incendie vous avez essayé de me faire dire que je ne reconstruirais pas mon entreprise, à ce moment là, je ne savais pas pourquoi cette question était posée mais j'ai répondu que mon intention était de reconstruire très rapidement.

Aujourd'hui 139 jours après le sinistre vous n'avez jamais répondu à mes différentes demandes. Vous avez dès le jour du sinistre travaillé à la constitution d'un dossier à charge contre mon entreprise, vous avez usé de votre influence auprès de certains opérateurs du dossier allant, jusqu'à payer la rédaction de rapports d'expertises privés dont, les auteurs en dépendance totale vis à vis de leurs commanditaires, ont eu toutes les peines du monde pour démontrer l'in vraisemblance de leurs conclusions.

En faite vous n'avez à aucun moment chercher à connaître la vérité sur l'origine du sinistre.

L'orientation à priori que vous avez voulu donner à ce dossier à pour but premier de ne payer aucune indemnisation, ou de les différer au plus loin possible n'hésitant pas à mettre en difficulté SAPAR, ne faisant aucun cas des 50 personnes qui y travaillaient pour faire vivre leur famille soit 150 personnes environ.

Bien évidemment, une petite entreprise de charcuterie, qui doit faire valoir ses droits auprès d'une multinationale de l'assurance à un très lourd handicap car elle ne dispose ni de la puissance ni de l'influence, ni de la position dominante.

Nous étions en droit d'attendre un autre comportement de la première compagnie d'assurance Française.

Notre espoir pour retrouver notre outil de travail est, que nous croyons en la justice de notre pays.

Recevez, Monsieur, mes salutations courtoises.

Jean-Claude AUGÉ

S.A.P.A.R. / ANTOINE AUGÉ  
Z.A. LA BAUVE

Téléphone ; (1) 64 36 55 30  
Télécopie ; (1) 64 36 55 38

S.A. CAPITAL 900.000  
R.C. MEAUX 62 B :  
SIRET 746 240 588 000

LA POSTE

RA 0460 5342 4FR

Taux de recommandation R1  R2  R3

CONSERVER CE FEUILLET IL SERA NECESSAIRE EN CAS DE RECLAMATION

LE CAS ECHARRANT, VOUS POUVEZ FAIRE UNE RECLAMATION DANS N'IMPORTE QU

BUREAU DE POSTE  
BUREAU PRINCIPAL

Date	11/03
Présenté le	11/03
Distribué le	11/03
Signature du destinataire	
Signature de l'expéditeur	
Signature de l'agent	

LA POSTE

RA 0460 5342 4FR

AUTORISE PAR LA POSTE  
AXA ASSURANCES

AVIS DE RECEPTION  
DE VOTRE ENVOI  
RECOMMANDE

Yvelines -  
Ville historique  
Ville numérique



SAPEAR Antoine Auge  
27113 Raulle  
Rue du vid Arpuls  
77109 Marly le Roi Cedex

~~Direction générale AXA  
Service Sinistres  
1 place Diderot Paris  
75011 - Marly le Roi Cedex~~

SIREN 556 000 000 RCS NANTERRE

AVIS DE RECEPTION

AR